



CONSULTANT & FORMATEUR

Les marchés publics autrement

Comprendre et maîtriser la co-traitance et la sous-traitance dans les marchés publics

La sous-traitance et la cotraitance sont susceptibles d'intervenir dans tous les marchés publics et ce, quels que soient leur forme .

Dans un contexte de ramification de la chaîne d'exécution des contrats publics, il est utile de maîtriser les enjeux juridiques et pratiques de la cotraitance et de la sous-traitance encadrées par le Code de la commande publique et la jurisprudence administrative.

Cette formation d'une journée est destinée à vous donner toutes les clés pour vous permettre de mieux appréhender la sous traitance et la cotraitance afin de mieux sécuriser l'exécution de votre marché.



Informations pratiques

Durée

1 jour (7 heures)

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics

Lieux

- En présentiel (INTRA ou INTER)
- A distance via Google Meet

Tarifs

- Formation à distance : 690 € net
- Formation en présentiel : sur demande

Public

Responsables de services marchés, acheteurs, rédacteurs, gestionnaires de marchés.



Objectifs de la formation

-  Comprendre le régime de la sous-traitance et ses enjeux
-  Comprendre le régime de la co-traitance et ses enjeux
-  Comprendre le régime et les modalités du paiement direct du sous traitant
-  Comprendre le circuit de facturation en cas de co-traitance



Compétences acquises

-  Identifier et gérer les sous-traitants sur une opération dès le stade de la passation du marché
-  Gérer la cotraitance et la sous-traitance en chaîne
-  Identifier les responsabilités et prévenir les contentieux éventuels





Programme de la formation

1

La sous traitance dans un marché public

- La définition et le régime de la sous traitance : responsabilités et rôles des intervenants à l'opération (titulaire, sous traitant et acheteur public)
- Les différents types de sous traitance
- La déclaration de sous traitance et l'agrément de des conditions de paiement
- Les modalités d'acceptation du sous traitant par l'acheteur public

2

Le régime financier de la sous traitance

- Les conditions de paiement du sous traitant de 1er rang et de second rang
- La procédure de paiement direct du sous traitant
- Régime financier applicable au sous traitant (avance, révision des prix, délai de paiement, intérêts moratoires)

3

La co-traitance (groupement momentanée d'entreprises) dans les marchés publics

- La définition et le régime de la co-traitance : responsabilités et rôles des intervenants à l'opération (mandataire et co-traitants)
- Les différents types de co-traitance
- Les différentes formes de co-traitance
- Les modalités de présentation de la candidature sous la forme de groupement

4

Le régime financier applicable en cas de co-traitance

- Le circuit de paiement selon les formes de sous traitance
- Rôle et responsabilité des co-traitants, du mandataire et du maître d'oeuvre dans le circuit de paiement

Modalités pédagogiques



Techniques pédagogiques

Alternance de théorie, d'exercices, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à des exercices individuels ou collectifs qui sont proposés aux stagiaires à chaque fois que cela est possible et pertinent.

Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur et/ou les autres participants tout au long de la formation y compris lorsque les formations sont dispensées à distance permettant un partage efficace des expériences.



Ressources pédagogiques

Le support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation sera remis aux participants à l'issue de la formation.



Modalités d'évaluation

1

Évaluation initiale

Effectuée en amont ou en début de formation pour connaître le niveau de départ de connaissances et des compétences des participants. L'analyse des résultats permettra d'adapter le contenu de la formation et de faire référence à l'expérience de l'apprenant.

3

Évaluation finale

Effectuée en fin de formation, elle vise à mesurer la satisfaction globale de la formation, la progression des participants et les compétences acquises.

2

Évaluation intermédiaire

Effectuée tout au long de la formation, elle a pour objectif d'évaluer les acquis

- ce qui a été retenu
- ce qui a été compris ou demande d'éclaircissement
- ce qui a été appliqué

4

Formalisation à l'issue de la formation

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Des engagements concrets au service du développement de vos compétences



Une formation adaptée au niveau de connaissance des apprenants

Par une évaluation du niveau de connaissance avant et pendant la formation.



Une formation tournée vers la pratique et le partage d'expériences

Permettant une réelle appropriation des connaissances par les apprenants.



Un rythme de formation basé sur l'efficacité

Grâce à l'utilisation d'outils pédagogiques efficaces permettant d'atteindre chaque niveau d'objectif.



Un suivi post formation

Permettant d'évaluer le transfert des acquis et mesurer l'impact sur les résultats opérationnels en situation réelle.

Votre formatrice



Farah MEDDAH

Fondatrice du Cabinet FM Consultant et Formateur,
Consultante et formatrice en marché publics



Experte en droit de la commande publique

Juriste spécialisée en droit de la commande
publique, je mets mon expertise et mon expérience
d'acheteur public et de formatrice au service du
développement de votre entreprise.

Farah Meddah

Formations complémentaires



Maîtriser la passation de son marché public : de la définition du besoin au lancement de la procédure



Maîtriser l'analyse des dossiers en réponse à un marché public (candidature et offre)

Informations utiles



contact@fm-consultant.fr



[07.66.57.17.16](tel:07.66.57.17.16)



fm-consultant.fr



[Réserver ma formation](#)

Organisme de formation enregistré sous le n° de déclaration d'activité 44670720567